



## **Procès-verbal de l'Assemblée des délégué-e-s du 14 décembre 2012**

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE  
Du 14 décembre 2011  
17h30, Anthropole

### 1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

1.2 Adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du PV de l'AD du 9 novembre 2011

### 2. Communications

2.1 Communications du Bureau

2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

2.3 Communications d'octrois de subventions

2.3.1 Subvention pour le bal de médecine

### 3. Elections au Bureau

### 4. Statuts

### 5. Ligne politique de la FAE

### 6. Initiative (information)

### 7. Divers

## **1. Formalités**

### **1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices**

Xavier Company et Amélie Stubly sont élu-e-s scrutateur/trice

### **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Ajout du point 3.2. Elections à la CPU

=>

3. Elections

3.1. Au Bureau

3.2. Elections complémentaires A la CPU

### **1.3 Adoption du PV de l'AD du 9 novembre 2011**

PV adopté

## **2. Communications**

### **2.1 Communications du Bureau**

Ariane :

- Soirée des 30 ans : GT lundi 10h

Maxime :

- AD de l'UNES

A. Structure de l'UNES : résolution pour améliorer la structure.

B. Discussion de deux résolutions : a1 compétence au Bureau de faire attention aux diminutions restriction budgétaire concernant la formation; a2 idée de développement durable dans la formation.

C. Discussion sur la marchandisation des études. L'Unes est contre et ce papier débouchera sur des PP

D. Budget : sera large grâce à des fonds supplémentaires versés par des assocés CH-all

- Actualité fédérale : proposition de faire payer les études aux étudiants. On en parlera

- Nouvelle SG à l'UNES

Maty :

- CAV: 1229 personnes contactée (env 50%), moins que l'année passée mais tout de même un bon score.

- DDS: 633 donneurs en tout. C'est plus que l'année passée (50 personnes en plus).

Camille :

- Invitation à boire du vin chaud qui sera distribué mardi sur la place du marché.

## **2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes**

CDU :

- Réfléchit à des solutions pour les transports en commun (heures de pointe et jeudis soirs). A déjà rencontré des représentants des autorités à ce sujet. Toute personne motivée est bienvenue.

AeSSP :

- Conseil de fac : décanat a essayé de supprimer la conditionnelle en prétendant suivre le RGE. Ça n'a pas passé. Attention à l'application du RGE !
- D-11 : quelle est la position officielle de la FAE ? Précise que c'était une discussion pas une manifestation.
- Projet prochain semestre : demande de prolongation des dates de consultations d'examens et possibilité de consulter les copies quand la note est suffisante.

AEL :

- Apéro de Noël lundi prochain dès 10h

COVER

- Discussion des évaluations des facultés (ça commence l'année prochaine). Chaque cursus doit être évalué d'ici à 2020.
  - Discussion sur l'avenir de cette commission. Elle est peu connue de la communauté (assurance qualité, etc.)
  - Il y aura évaluation des services.
- => Question : qui évalue ? Est-ce qu'il y a un étudiant de la faculté ?
- => En général, c'est paritaire. Il y a aussi expertise externe. Dans l'expertise interne il y a des membres de la faculté concernée.
- => Autre réponse : pas sûr qu'on puisse évaluer la propre faculté

Commission de l'enseignement:

- Peut-on filmer les cours ? Il y a eu discussion. Problème délicat : toutes les personnes filmées pourraient poursuivre celui qui a filmé. Autre problème : si la vidéo a un but pédagogique ça va, mais si la vidéo est revendue ça ne va plus. Si l'étudiant n'a pas demandé la permission, risque de poursuite judiciaire.

CPU:

- S'est réunie. Aimerais travailler sur la marchandisation des études ; sur l'anonymisation des examens ; soutien du travail du Bureau pour la liberté académique étudiante et application du RGE.

Basta !

- Grand prix du Maire de Champagnac samedi 17 décembre

## **2.3 Communications d'octrois de subventions**

Pas de recours

### **2.3.1 Subvention pour le bal de médecine**

SG :

Expose la situation (cf doc). L'AD a deux décisions à prendre : elle doit dire si elle souhaite entrer en matière (en dépit du règlement des subventions) et, si c'est le cas, décider de la somme qu'elle souhaite attribuer.

Présentation par les représentants de l'AEML (cf doc)

Anja :

Avez-vous la liste des assocés caritatives à qui vous allez reverser les fonds ?

=> Non, d'autres décident et le choix n'a pas encore été fait

Michael :

Est-il possible de faire l'événement avec moins de fonds ?

Jalel :

C'est possible mais il manque beaucoup pour faire une belle soirée et c'est la qualité de la soirée qui assure le succès et la réputation d'une année à l'autre. Ce succès est important puisque c'est à cette occasion que l'AEML renfloue ses caisses.

Léonore :

Pense qu'il faut entrer en matière. C'est une assoce de l'AD. D'autres assocés demanderont aussi des subventions.

*AEML sort*

*Discussion*

**Entrée en matière :  
large majorité pour  
4 abstentions**

*AEML rentre*

Adrian :

Peut-on faire prêt et non une subvention ?

François :

AD fait ce qu'elle veut.

Simon :

Le but de la FAE n'est pas de donner de l'argent à des associations caritatives.

Anja :

AEML a souvent fait des demandes pour le bal. Ça a été discuté plusieurs fois. Etiez-vous au courant de ça ? Pouvez-vous envisager de changer la forme de la demande (couverture de déficit) ? Pas question directe.

Thomas :

AEL organise des événements qui n'ont certes pas les mêmes dimensions (industrielles) et se débrouillent. Les fonds de l'AEML semblent suffisants. A part ça, certains objectifs semblent étranges, notamment celui de l'attention à la santé.

P-A :

Normalement les subventions doivent être versées à des assocés qui ne visent pas de bénéfices. Est donc favorable à un prêt (il faut être prêt à ne pas être remboursés si ratage).

Jalel :

Pour Anja : N'était pas au courant que ça avait eu lieu plus tôt. Peu de transmission de dossiers à l'AEML.

Pour Thomas : Même principe que AEL, ne gagnent de l'argent que sur les entrées. Cette soirée a aussi pour but de créer des liens avec les profs, entre autres.

Funda :

Il y a budget mais pas les comptes. Voulez-vous de l'argent pour les liquidités ? Y a-t-il de l'argent des années précédentes ?

Jalel :

Il y a d'autres dépenses en route (Barbiturik), c'est pour cela qu'il faut des fonds.

Simon :

Vous avez dit qu'il y avait des accords avec les boîtes, alors pourquoi y a-t-il une grosse somme pour la location ?

AEML :

Le MAD, c'est un peu spécial. L'AEML le loue en entier pour sa soirée.

*AEML sort*

*Discussion*

Qui veut donner quelque chose ? :

Large majorité contre

5 oui

5 abstentions

L'AD décide, à une large majorité, d'accorder une subvention de 0.-

### **3. Elections**

#### **3.1. Au Bureau**

Mélanie :

Maty quitte le Bureau et son poste a été mis au concours. Il y a eu des candidatures de Lettres mais elles étaient irrecevables car il peut y avoir au maximum trois membres d'une même faculté au Bureau. Du coup, seul la candidature d'Anne-Laure est valide.

*Questions à Anne-Laure de l'AD*

*Anne-Laure sort de la salle*

*Discussion*

Anne-Laure est élue par acclamation

#### **3.2 Elections complémentaires à la CPU**

Léonore :

Actuellement, les membres de la CPU viennent de la GE (3) et de l'AEL (1). Estime que les débats seraient plus intéressants si d'autres associations et listes y étaient représentées.

Mélanie :

Il y a trois places pour des gens d'autres horizons (associés, listes)

Roberto et Amélie sont élus-e-s.

### **4. Statuts**

François :

Le GT a déjà « approuvé » les statuts sauf quelques points qui nécessitent une discussion et le Bureau propose une manière de faire pour gagner du temps : discussion et vote section par section. Chaque section doit être approuvée. D'abord amendement puis opposition formelle et, enfin, vote.

Anja :

Vu l'importance des statuts, estime qu'il faut donc discuter article par article.

Camille :

Répond à Anja qu'elle a eu quatre mois pour aller au GT statut mais qu'elle ne l'a pas fait. La procédure proposée par le Bureau est le seul moyen de finir le travail ce soir, ne serait-ce que par respect pour le travail effectué par le GT.

Jalel :

Est d'accord avec le Bureau. S'est retrouvé dans ce GT (par erreur) et trouve que le travail fait est excellent.

Anja :

N'était pas là il y a quatre mois et ne remet pas en question le travail effectué.

Léonore :

La fois où nous avons voulu voter les recommandations, ça n'a pas marché et cette fois-ci le travail a été très bien préparé et la meilleure solution est de voter par section.

Romain :

Ne voit pas le problème de discuter article par article. Trouve que chaque article mérite d'être discuté et ne voit pas le rapport entre la qualité de la préparation et le mode de discussion.

Mélanie :

ça fait deux semaines que les statuts ont été envoyés pour que chacun puisse se préparer et envoyer ses amendements à l'avance.

Anja :

Discussion sur la procédure à suivre. Trouve que le vote peut se faire par section mais qu'il faut tout de même discuter tous les articles.

Motion d'ordre du CHEC :  
Estime que tout a été dit  
Vote de la motion d'ordre  
Unanimité

Maxime :  
A Romain : le rapport entre la préparation et la procédure proposée, c'est l'efficacité.

Anja :  
Comment peut-on voter pour les 12 premiers points alors qu'il n'y a pas de section ?

François :  
S'il n'y a pas de section on vote par chapitre et s'il n'y a pas de chapitres on vote par titre...

Vote de la procédure :  
Large majorité (15)  
2 contre  
4 abstentions

François :  
Propose de suivre le tableau comparatif.

Titre 1

Christelle :  
Pourquoi avoir enlevé art. 3 « sous réserve de l'adoption par l'AD » ?

François :  
Parce qu'on ne fait pas de la procédure dans les statuts.

Anja :

Amendements :

- Art.1 al.3 : Remplacer « de confession neutre », qui signifie que la FAE a une confession et que celle-ci est neutre par « confessionnellement neutre», qui signifie que la FAE n'a pas de confession.

- Art. 3 al. 1a : parle de « filières » => c'est un terme qui n'existe pas, il faudrait dire « école ».

- Art. 3 al. 3 La FAE établit une charte pour l'égalité : cet article pourrait être renvoyé dans « moyen »

- Art. 4 a : souhaite qu'on ajoute « si les associations les souhaitent »



- Art.6 : Représentation : dans les commissions il y a des représentants de la FAE. Il ne faudrait pas se limiter par cette article.

François :

- Confessionnellement n'est pas français
- Filière : certaines facultés emploient le terme « filière », particulièrement FthSR
- « Si les associations le souhaitent », c'est évident puisque les décisions doivent être ratifiées par l'AD
- Représentation : cahier des charges du SG. Le but c'est que les contacts avec l'extérieur soient la prérogative de la co-présidence et du SG pour éviter que ce que qui que soit d'autre dise à la presse ne prétérite la FAE.

Romain :

Confessionnellement existe. Soit « neutre de confession » soit « confessionnellement ».

Vote des amendements d'Anja :

**Art. 1 al.3 Confession par confessionnellement.**

9 oui

6 non

6 abstentions

**Art.3 al1a Remplacer « filière » par école**

Léonore :

Questions : quid des sciences criminelles ? Est-ce que ne pas mentionner le mot école est un problème ?

François :

Le cas est prévu à l'art. 12

On peut ajouter école

Romain :

Peut-on remplacer la virgule par « informer sur » (Art.3 al1e : informer les étudiant-e-s de la politique universitaire, des divers aspects de la politique générale [...] => informer les étudiant-e-s de la politique universitaire, des divers aspects de la politique générale [...])

*=> cette intervention ne concerne pas l'amendement discuté*

Anja :

A plus souvent entendu parler d'école.

A part ça, propose qu'aujourd'hui il y ait relecture et pas vote.

### Motion d'ordre Funda

Pour l'amendement on a tout dit.

Discussion motion d'ordre (*et de la proposition de reporter le vote à l'AD suivante*):

Romain :

Estime qu'il est nécessaire pour faire un travail sérieux d'avoir une discussion détaillée ce soir.

Léonore :

Contre la motion d'ordre parce que les deux ou trois mots (école, etc.) ont une grande importance.

P-A :

Soutient la motion d'ordre. Il faut avoir un minimum de confiance et est surpris par le manque de réaction avant l'AD.

Romain :

S'oppose à la motion d'ordre. L'amendement est important.

### Vote de la motion d'ordre :

13 oui

4 non

4 abstentions

Christelle :

Comme pour la publication, on avait décidé de laisser tomber les questions de forme. Discuter du toilettage n'est pas essentiel.

Adrian :

Il faut se concentrer sur le but de l'article.

Jalel :

Ecole et filière : le problème est qu'il y a des dénominations différentes partout et on va se perdre si on se concentre là-dessus. C'est le fond qui compte.

Simon :

La forme, c'est pénible. Propose un contre-amendement. « école ou filière »

Léonore :  
Il y a des définitions RGE

François :  
RGE : « Un Bachelor et un Master consécutif[s] constituent une filière ». L'uniformisation va venir.

Anja :  
Retire son amendement si Simon dépose le sien.

Vote amendement de Simon Art.3 al1a  
14 oui  
3 non  
4 abstentions

### **3e amendement Schuler Art. 3 al.3**

Anja :  
Regrette qu'on ait enlevé la mention aux combats à mener, notamment l'égalité des sexes. Et il faut mettre la Charte dans les moyens.

Motion d'ordre de Roberto :  
Propose de reporter la discussion à la prochaine AD. Fin du point 4.  
Status

Anja :  
Est-ce qu'il n'y a pas des points que tu (Roberto) veux discuter ici avant de reporter le point ?

Roberto :  
Propose de reporter la discussion. On a donné la confiance à des gens. Estime que ce qui se passe est insultant.

Simon :  
Condamne ce que vient de dire Roberto. La procédure a été acceptée et on a le droit de déposer des amendements.

Léo :  
C'est vrai qu'il faut discuter mais ce n'est pas à l'AD qu'il faut faire ça.

Mélanie :  
Demande aux délégués de mesurer leurs propos.

Christelle :  
Contre l'amendement et doute que le report du délai puisse aider.

Jalel :  
Il y a un travail en amont qui a été fait. Personne n'a d'excuses. Il y a eu un mail du 18 novembre et tout le monde était déjà élu. Contre l'amendement, il faut discuter maintenant mais respectueusement. Rappelle que chacun a le droit de déposer des amendements.

Adrian :  
Il faut en parler maintenant parce que c'est le travail de l'AD.

Cyril :  
Tout le monde d'accord sur deux points : 1. c'est important et 2. c'est ennuyeux. Problème c'est que tout le monde veut toujours parler. Il faut se serrer les coudes et éviter de pinailler. Le problème est posé par ceux qui veulent toujours parler.

Romain :  
But d'un groupe de travail est de faire des propositions et le rôle de l'AD est de regarder ce travail.

Anja :  
Est contre l'amendement car estime que la discussion est importante.

Simon :  
Contrairement à ce qui a été dit, a l'impression de montrer du respect en discutant de tout ça.

**Vote de la motion d'ordre (arrêt de la discussion sur les statuts)**

**5 oui**

**12 non**

**3 abstentions**

Romain :  
Proposition de Romain de revenir sur la procédure votée au début du point. Propose de discuter ce soir et de voter à la prochaine AD. Dans ce cas, il n'y aurait pas de possibilité d'amendements.

Cyril :

Si on doit avoir une discussion sur qqch, autant voter.

Léonore :

Ce qui pourrait se faire : repousser la décision à la prochaine AD et poser une date de limite de dépôt des amendements avec préparation d'un cahier d'amendements.

SG :

Cela signifie de faire qqch qui va à l'encontre des règlements. Propose à Léonore de poser la question à la Commission de contrôle de l'AD (*dont elle fait partie*)...

Anja :

On peut synthétiser les deux propositions. Ce qui est une troisième proposition.

Camille :

Le Bureau soutient la proposition de Léonore.

Romain :

A peur de se retrouver dans la même situation lors de la prochaine AD.

Simon :

Avec cahier d'amendements fixe, on confine les débats à des choses numérotées et simples. C'est une bonne solution.

Vote des différentes propositions :

1. Continuer selon la procédure votée au début du point

Personne

2. Discussion mais pas d'amendements

Personne

3. Report à la prochaine AD avec limite de dépôt

15 oui

Discussion et renvoi

2 oui

Reprise de la discussion pour l'amendement. (*Rappelez-vous, c'était l'amendement d'anja concernant l'art.3 al.3*)

Rien

**Vote du délai pour les amendements : 22 février.**

SG :

Souhaite simplement mentionner que les membres du Bureau ont hésité à proposer de fixer une date limite pour les amendements mais qu'ils/elles ont finalement renoncé à l'idée parce qu'elle leur semblait trop autoritaire. A présent, ce sont les délégués qui proposent cette mesure...

*Discours pour Maty*

*Pause*

## **5. Ligne politique de la FAE**

Camille :

Comme expliqué dans le document relatif du all-in, volonté de créer des GT qui sont une suite aux recommandations.

Ces GT sont très précis pour éviter de tomber dans le flou et les propositions générales. Il s'agit de creuser les sujets et de trouver des solutions concrètes.

Contre-proposition de la CPU :

Léonore :

CPU estime que la proposition du Bureau est excellente.

L'idée de la CPU est de regrouper trois GT qui semblent liés pour écrire une PP générale sur la marchandisation et éviter d'avoir la même discussion quatre fois. Ça permet de faire un travail plus concret.

Propose donc de ne pas faire les GT learning outcomes, ECTS et indépendance académique et confier la tâche à la CPU.

Simon :

Pour toi (Léonore) les recommandations ne suffisent pas ?

Léonore :

Non, on peut tout creuser.

Camille :

Le Bureau s'oppose à cette proposition : il y a déjà une meta-PP, celle de l'UNES et ça revient à faire le travail deux fois (ça ne fait que prendre du

temps). En plus, la CPU c'est 7 personnes et le Bureau n'a pas le droit de vote.

Roberto :

Soutient la CPU parce que l'exemple du GT statuts prouve que personne ne participe.

Léonore :

A son avis, ça permettra d'aller plus vite.

La CPU ne s'arroge pas les droits de l'AD puisque ce sont des membres de l'AD qui y participent.

Thomas :

Remercie le Bureau d'avoir proposé l'idée des GT et un débat de fond.

L'idée est d'écrire un papier théorique et global qui permettrait ensuite de travailler plus en profondeur et d'arriver à des solutions concrètes.

Mélanie :

Merci pour la proposition. Si elle comprend bien : l'idée c'est de faire un pré-travail et d'accepter les GT. Demande si la CPU souhaite plutôt écrire un argumentaire.

Thomas :

L'idée est d'écrire une ligne pour diriger les GT.

Léonore :

Oui, on peut voter les GT et les réunir après. Pas de problèmes.

Pour le papier de l'UNES, il y a des choses qu'on ne partage pas.

Mélanie :

Le but des GT, c'est bien de déterminer une ligne politique.

Roberto :

A l'impression qu'on risque de se perdre avec 6 GT. A part ça, l'idée de définir une ligne politique est bonne.

Thomas :

Pour défendre une ligne il est impossible de cloisonner.

**Motion d'ordre de Léonore :**

**N'a pas entendu d'avis contraires à la proposition de la CPU et propose de passer au vote.**

Simon :

Quelle est la proposition ? Ecrire un texte général pour que les GT aient une ligne claire ?

=> oui

**Vote de la motion d'ordre :**

**Large majorité**

Simon :

(à Roberto) ce n'est pas de l'éparpillement, ça permet de travailler précisément.

Mélanie :

On a déjà essayé de réunir un GT « qu'est-ce que la FAE ? » et ça ne marche pas parce qu'on n'a rien de concret. Oui, c'est du travail mais c'est aux délégués de s'engager. Autrement ça tombe sur le Bureau.

Romain :

ça vaut la peine pour lui de voir les questions de manière séparée. Exemple de l'AEL avec la scolarisation des études : ils avaient des belles théories mais rien de concret. C'est vrai qu'il y a une même logique, les questions peuvent être séparées. Les recommandations sont biens, mais ce qui manque c'est du concret. Il faut les créer maintenant pour aller dans le concret. Le global, c'est bien mais ça ne permet pas d'avancer des arguments efficaces, l'expérience de l'AEL le prouve.

SG :

C'est une question de méthode : veut-on aller du général au particulier ou le contraire. Le risque, en suivant la proposition de la CPU est de se retrouver avec un texte inutile parce qu'il ne sera pas basé sur du concret. Il vaut mieux opter pour la proposition du Bureau qui est de creuser le plus possible les différents sujets (à partir d'un point de vue général déjà exprimé dans les recommandations) pour en tirer ensuite une ligne politique.

Deux propositions :

Proposition du Bureau :

8 oui

CPU

6 oui

3 abstentions



Bureau aimerait (idéalement) avancer dans 2 GT, stages et évaluation :

GT stages :

Funda s'inscrit (en plus des personnes déjà inscrites lors de la dernière AD)

GT évaluation :

Simon, Raphaël, Roberto, Amélie, Funda et Léonore s'inscrivent

## **6. Initiative (information)**

Anja :

Félicitations au Bureau pour ce travail.

Michaël :

Quand aura lieu le vote ?

Anja :

On ne sait pas.

Léonore :

Aimerait remercier trois personnes : Géraldine (qui n'est pas là), Camille (qui a fait un énorme travail au péril de sa santé et de ses études) et Mélanie (qui a donné le dernier coup de collier).

Mélanie :

Remercie tout particulièrement Camille pour avoir porté à bout de bras cette initiative, au péril de bcp de choses !

*Standing ovation pour Camille*

## **7. Divers**